



Le Réseau
des Missions
Locales

BILAN
2017

SORTIR de la rue

RESTEZ CONN@CTÉ - WWW.MLRENNES.ORG

LE CONTEXTE

Initiée et financée par l'État, l'action « Sortir de la rue » a pour objectif d'aller à la rencontre des jeunes en errance. L'action a été lancée en décembre 2008 par de nombreux partenaires : Rennes Métropole, Ville de Rennes, Mission locale, Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (SEA35), l'Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale (APRAS) et la DDCSPP.

Au travers des permanences dans différentes structures et de l'accueil au sein de la Mission locale, l'équipe de « Sortir de la rue » propose un accompagnement adapté aux jeunes de 18 à 30 ans, en situation de grande précarité, afin de construire un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

En 2017, 230 jeunes ont été suivis dans le dispositif (hausse de 30 % par rapport à 2016).

17 % (1336 jeunes sur 8073) du public accompagné par la Mission locale est en situation d'hébergement précaire (instabilité et insalubrité de l'hébergement ou du logement).

Parmi ces jeunes, plusieurs vivent dans une grande précarité, aggravant leur situation. « Sortir de la rue » leur propose un accompagnement renforcé et soutenu.

Nous constatons une augmentation régulière du nombre de jeunes accompagnés par « Sortir de la rue » depuis trois années. Depuis la création du dispositif, le profil des jeunes accompagnés s'est diversifié. La majorité des jeunes que nous accompagnons aujourd'hui ont un parcours chaotique, marqué de ruptures (instabilité familiale, passage en foyer, en famille d'accueil...), avec un passage conséquent en institution. Nous suivons également des jeunes qui se trouvent brutalement à la rue suite à la perte d'un emploi, à une séparation.



RAPPEL

du circuit de mise en œuvre de l'accompagnement

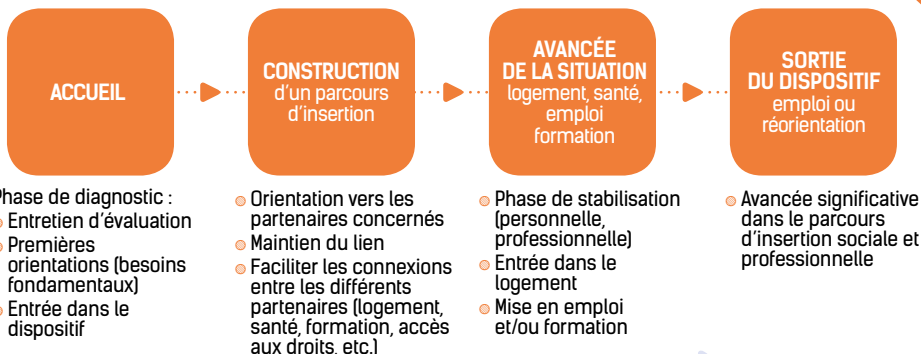
L'entrée sur le dispositif « Sortir de la Rue » s'effectue lorsqu'une problématique d'hébergement est repérée :

- jeunes sans hébergement dormant à la rue, dans une voiture, une caravane, en squat...
- jeunes ayant un hébergement d'urgence, orientés vers la plateforme téléphonique du 115,
- jeunes étant hébergés par des amis, mais dont la situation est extrêmement fragile.

Les modalités d'orientation des jeunes vers le dispositif peuvent se faire :

- lors de permanences chez des partenaires (Le Fourneau, Puzgle et Le Relais) pour rencontrer les jeunes, connus ou inconnus, relevant d'un accompagnement par la Mission locale,
- par les conseillers de la Mission locale et par des partenaires (CAO, CDAS, CCAS, SPIP, les équipes de prévention spécialisée, les structures d'hébergement...),
- par les jeunes eux-mêmes, qui échangent entre eux.

LE CIRCUIT DE L'ACCOMPAGNEMENT



« L'ALLER VERS » : ENTRER EN CONTACT AVEC DES JEUNES ÉLOIGNÉS DES STRUCTURES DE DROIT COMMUN

Permanences au Restaurant Social Leperdit, Puzgle et au Relais Centre-Ville

« L'aller vers » consiste à se déplacer dans des lieux identifiés par les jeunes comme sécurisants et de confiance afin de faciliter l'orientation vers la Mission locale.

Cette démarche facilite le contact dans un environnement qu'ils peuvent investir quasi quotidiennement. La nature de la conversation n'est pas essentiellement orientée vers l'insertion professionnelle. C'est un temps d'écoute qui permet au jeune d'exprimer une envie, les prémices d'un projet... Ces temps de permanences permettent de maintenir un lien avec des jeunes qui refusent de solliciter les aides et accompagnements proposés par les structures de droit commun. C'est également l'occasion pour la Mission locale d'effectuer une veille sociale en se tenant informée de l'actualité auprès des structures de « bas seuil » et des projets en cours.

Une présence accrue chez nos partenaires

- Jours : lundi au Fourneau, mardi au Relais, mercredi à Puzgle
- Fréquence : une fois toutes les 2 semaines

CARACTÉRISTIQUES

des jeunes accompagnés

LES PARCOURS

Il est important de savoir **d'où viennent Les jeunes orientés vers le dispositif**, afin de repérer les problématiques récurrentes, puis proposer des solutions cohérentes.

Les jeunes de l'ASE et Les « autres » représentent une large majorité des jeunes accompagnés. Il y a une porosité entre ces deux catégories. En effet, ils ont pu fréquenter différentes institutions et faire des allers-retours. Parfois, ils ont été accompagnés par l'ASE et des structures spécialisées (IME, ITEP).

La part de la population migrante évolue peu. Cela s'explique par la mise en place, par la Mission locale, d'un dispositif dédié pour répondre à cette problématique spécifique. Les jeunes réfugiés francophones continuent toutefois d'être accompagnés dans le cadre du dispositif Sortir de la rue.

Nous constatons une légère augmentation des jeunes de Mayotte. Cette hausse, mesurée, ne reflète pas l'arrivée massive de ces jeunes en Métropole.

PARCOURS	Nb de jeunes	%
Autres	83	36%
ASE	76	33%
DASDLR	49	21%
DTSDLR	22	10%
Total	230	100%



ASE

Les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance ayant eu au moins un passage en famille d'accueil et/ou foyer au cours de leur vie

Jeunes « réfugiés »

Cette catégorie intègre Les jeunes de nationalité étrangère dont la situation administrative est régularisée en France et qui Les autorise à travailler.

DROM-COM

Les jeunes originaires des DROM-COM proviennent majoritairement de Mayotte.

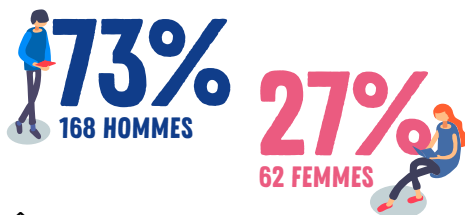
Autres

Cette catégorie inclut Les jeunes en rupture sans passage en institution, Les jeunes sortant d'institutions spécialisées type IME, IMPRO, ITEP, et Les jeunes sortant de prison. ●

LES INDICATEURS (sur 230 jeunes)

NIVEAU

NIVEAU III - II - I	5	2%
NIVEAU IV	39	17%
NIVEAU V	78	34%
NIVEAU V BIS	46	20%
NIVEAU V BIS	62	27%



ÂGE

MINEURS	1	0%
18-21 ANS	81	35%
22-25 ANS	112	49%
PLUS DE 26 ANS	36	16%



73% d'hommes
65% de plus de 22 ans
81% de niveau V et Infra V

LES « NOMADES DU DIVAN »

Parmi les jeunes accompagnés par le dispositif, certains sont en hébergement solidaire, chez des amis et des connaissances. Ils y sont pour quelques jours, voire plusieurs semaines. Entre deux hébergements provisoires, ils se retrouvent fréquemment à la rue.

Malgré la précarité de leur situation, ils refusent de fréquenter les structures dites de « bas seuil » (115, CHU, accueils de jour, etc.) pour ne pas être associés à la figure du « clochard ». Leur expérience d'errance est donc discontinuée, mais bien réelle.

Ainsi, quel que soit le profil du jeune ou sa situation, nous pouvons identifier des problématiques communes

- Un épuisement des ressources personnelles en termes d'hébergement
- La perte récurrente des documents administratifs
- Une perte d'estime et de confiance en soi et aux autres, isolement
- Des consommations massives de produits psychoactifs ayant des visées « apaisantes », les aidant à affronter leur quotidien (la manche, la survie, leur histoire de vie, le regard de la société)

LES JEUNES VIVANT EN SQUAT, TENTE, CAVE, RUE

Ces jeunes vivent dans des conditions très précaires, dans des habitats insalubres, temporaires et non sécurisés. Ils sont souvent expulsés de leur habitat et doivent régulièrement chercher un nouvel endroit pour se poser.

Certains disent assumer et revendiquent parfois ces conditions de vie, qu'ils n'ont pourtant pas choisies. Ils sont perçus comme marginaux et intègrent souvent un groupe pour éviter l'isolement et avoir le sentiment d'être sécurisés. Le plus souvent, il ne s'agit pas de groupe au sens entraide, partage comme ils l'affirment, mais plutôt à un agrégat de jeunes qui partagent des galères.

LES JEUNES EN HÉBERGEMENT D'URGENCE

Malgré nos orientations systématiques, une minorité des jeunes accompagnés est accueillie par le 115, ou se rendent dans les structures de l'urgence sociale. Seuls ceux en « danger » dans les squats, qui ne maîtrisent pas les codes et normes de la rue, acceptent cette orientation.

- Une logique de survie qui rythme les journées
- Des difficultés à se mobiliser sur le long terme
- Des difficultés à effectuer ses démarches (temporalité institutionnelle)
- Un état de santé physique et psychologique dégradé

JEUNES *accompagnés*



Hugo MOTSCHA
CONSEILLER RÉFÉRENT
DU DISPOSITIF SORTIR DE LA RUE

« Nous utilisons les techniques dites de « bas-seuil » d'exigence, basée sur la souplesse et l'absence de contrat. Nous favorisons un système d'entrée/sortie permanente, avec une adaptation au rythme et à la disponibilité du jeune. »

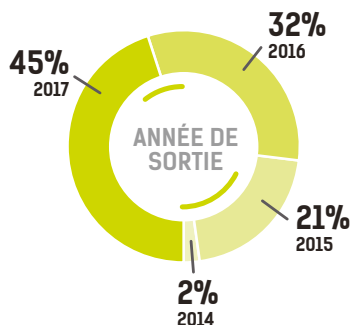
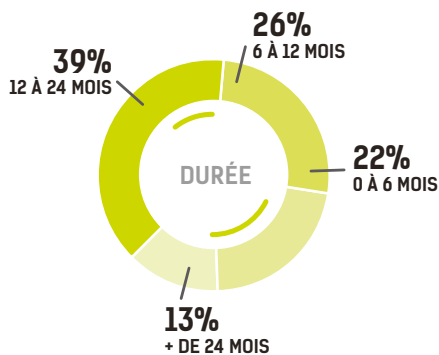
LAISSER LE TEMPS AU TEMPS

Les difficultés rencontrées par les jeunes, la lourdeur des démarches, le manque de structures adaptées et les difficultés de nos institutions à limiter l'urgence, rendent les parcours complexes.

La sécurisation des parcours nécessite de multiples réajustements en termes d'insertion professionnelle et sociale, ainsi qu'une coordination entre partenaires, qui ne peut s'inscrire que sur la durée : 54% des jeunes présents dans le dispositif sont accompagnés depuis plus d'un an.

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT EN « POINTILLÉS »

La relation de confiance est primordiale dans l'accompagnement des jeunes en errance. C'est un public volatil. Instaurer ce rapport permet d'aborder les problèmes, parfois intimes, et de proposer un accompagnement cohérent et adapté à chaque parcours de vie.

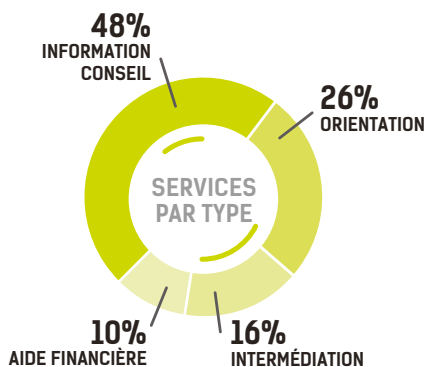


LES SERVICES proposés

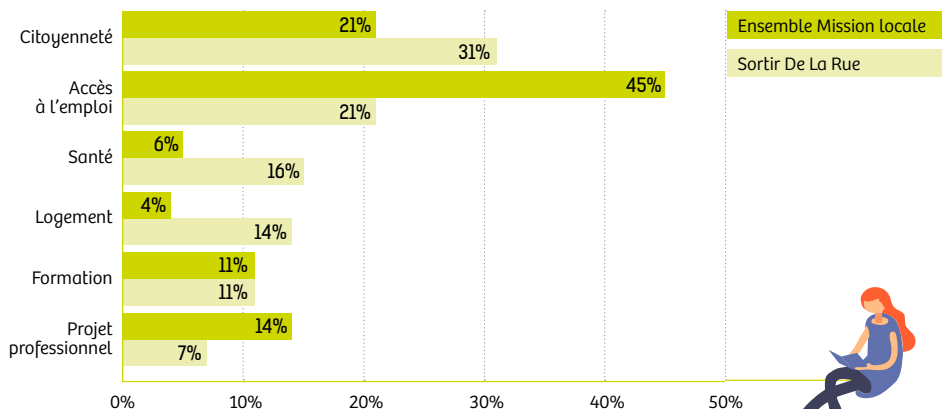
Nous observons lors du premier accueil que la première demande concerne l'accès à l'emploi ou la formation. Cependant, il y a souvent un décalage entre le projet et sa faisabilité, entre le désir et la réalité. Ainsi, un travail en amont est nécessaire sur l'accès au droit (citoyenneté), la santé.

Les kits hygiène que nous distribuons aux jeunes constituent un premier support pertinent pour échanger sur les questions de santé : l'estime de soi, le rapport au corps, le regard des autres, sont des sujets sensibles chez ces jeunes, qu'il faut savoir aborder avec précaution.

Les troubles psychologiques sont fréquents, et les conditions de vie rendent complexe l'adhésion à un accompagnement. Il est indispensable de créer une relation de confiance pour les conduire à affronter les difficultés rencontrées.



SERVICES PAR THÈME



NOS PARTENAIRES

S'appuyer sur un réseau de partenaires est fondamental dans la construction d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle pour ces jeunes en errance.

La pluralité des problématiques explique la diversité des partenaires.

Ce travail en réseau permet de raccrocher les jeunes les plus éloignés des institutions. Les échanges, formels ou informels, garantissent la construction d'un parcours adapté aux souhaits et capacités du jeune. La fréquence du travail en lien avec les partenaires est variable. Elle peut se faire ponctuellement ou de manière soutenue en fonction des situations.

NOTRE RÉSEAU DE PARTENAIRES



ÉTAT DES LIEUX

des dispositifs d'hébergements

L'accès à l'insertion professionnelle est freiné par un temps d'attente considérable pour l'accès à un hébergement stable. Bien souvent, les jeunes s'épuisent dans des conditions de vie précaires et se démobilisent progressivement.

Certains jeunes sont ancrés dans un parcours de rue, alors que d'autres sont dans une phase délicate temporaire. Mais dans les deux cas, l'absence de logement les amène à se marginaliser davantage. Autant de parcours pour autant de situations !



LA PAROLE AU DISPOSITIF LOJI Pôle Précarité Insertion SEA35

« Depuis 2001, le dispositif LOJI apporte une réponse spécifique d'hébergement et d'accompagnement social à des jeunes de 18 à 30 ans (17 logements pour une capacité d'accueil de 23 jeunes). Le dispositif LOJI œuvre à l'insertion sociale par le logement pour des jeunes en situation de grande précarité.

Les conseillers de « Sortir de la rue » sont nos interlocuteurs privilégiés pour les jeunes orientés et accompagnés par le LOJI.

Pour des jeunes en manque de repères, pour s'orienter et s'organiser dans leur vie sociale, les accompagnements LOJI / « Sortir de la rue » doivent soutenir, sécuriser et faciliter leur ré-affiliation sociale.

Notre travail d'accompagnement s'inscrit dans la confiance et le respect du cadre d'intervention de chaque partenaire. Ce co-accompagnement n'est pas toujours très compréhensible pour les jeunes. Un échange régulier et une co-construction des parcours d'insertion apportent de la cohérence et de la fluidité dans les services proposés.

Par nos évaluations partagées, nous veillons à ce que les jeunes accompagnés soient bien « au cœur des dispositifs » et non pas « dispersés » dans les dispositifs.. »

Nadège SALMON
INTERVENANTE SOCIOÉDUCATIVE
RÉSIDENCE HABITAT JEUNES PRÉVILLE



« Hébergement de transition entre l'urgence et l'insertion, cette chambre en résidence Habitat Jeunes permet de nouer un contact plus régulier, de les « accrocher » et de travailler de la manière la plus adaptée aux besoins du jeune accueilli. Les jeunes abimés par l'errance ont besoin d'un espace serein pour cheminer, stabiliser leur situation, réaliser différentes démarches (santé, insertion...), et prendre soin d'eux mêmes. Il s'agit de leur offrir un lieu d'hébergement, sans engagement autre que de respecter le contrat. Cet abri temporaire est indispensable au bien-être, à la vie relationnelle, la sécurité, l'intimité, dont chacun a besoin...

Nous travaillons main dans la main avec la Mission locale dans le but de faciliter leur intégration dans un autre logement par la suite. En effet avoir un toit est une chose, mais il faut être capable de s'approprier ce lieu, d'y rester et de se projeter vers l'avenir. Il faut renouer avec les gestes du quotidien : faire les courses, cuisiner, faire le ménage et la lessive... Nous essayons d'accompagner le jeune sur ces points, en collaboration avec le conseiller mission locale. Même si certains sont retournés à la rue, après un séjour plus ou moins long, ce pas de côté leur a permis de débiter une reconstruction personnelle et sociale. La proposition de la chambre ne vient pas toujours au bon moment, parfois elle arrive trop tôt, la marche à gravir est trop difficile et il y a rechute. Cette rechute n'engendre pas de fatalité, et la personne pourra revenir sur le dispositif quand elle sera de nouveau prête. »



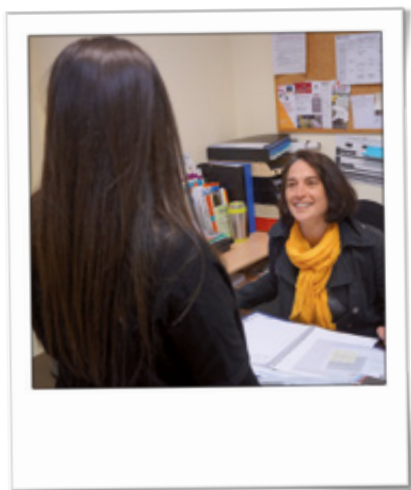
LES SORTIES de dispositif

65 jeunes sont
sortis du dispositif
en 2017

MOTIFS DE SORTIE

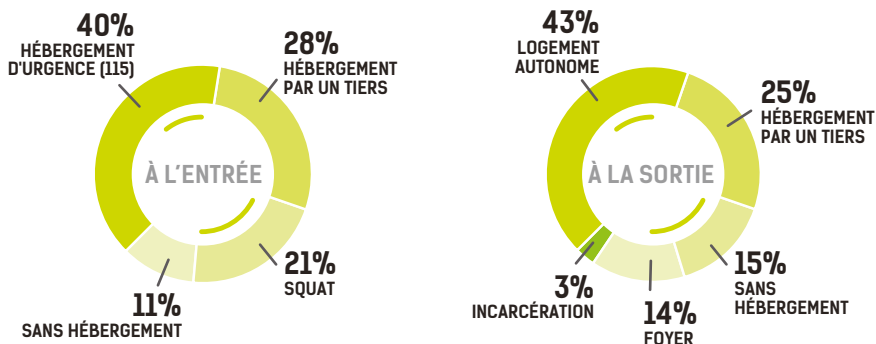
	Nb de jeunes	%
Emploi durable	10	15%
Entrée en formation	3	5%
Déménagement	23	34%
○ Accès logement autonome	13	20%
○ Retour famille	4	6%
○ Sortie du département	5	8%
Réorientation	12	18%
Abandon du jeune	18	29%
Total général	65	100%

- **Réorientation** : signifie que l'accompagnement individualisé est confié à un autre professionnel. Il peut s'agir de la Garantie Jeunes, de l'IAE et de la qualification. En amont de ces sorties, un travail de remobilisation sur le long terme a été effectué avec le jeune. Le jeune est sorti du dispositif lorsque nous sommes certains que la situation est sécurisée, quelques mois plus tard.
- **Abandon** : La sortie pour abandon ne signifie pas la fin définitive du lien entre le jeune et la Mission locale. Nous sortons les jeunes pour lesquels nous n'avons plus de contact. Cependant force est de constater que certains jeunes reprennent contact avec nos services après plusieurs mois en veille. Dans ce cas, ils font l'objet d'une nouvelle entrée dans le dispositif.
- **Parmi les 65 jeunes sortis du dispositif en 2017, 41 jeunes sont en logement et en emploi / formation.**



ÉVOLUTION

du mode de logement



Les 15% sortant du dispositif « sans hébergement » sont les jeunes ayant abandonné ou ceux qui ont quitté le département.

Certains sont hébergés par un tiers soit parce qu'ils retournent dans leur famille, soit parce qu'ils se maintiennent sur des hébergements « solidaires ».

Les foyers prennent en compte les CHRS, le dispositif LOJI et les FJT.

La sortie des jeunes du dispositif pour « incarcération » est actée lorsqu'il s'agit de longues peines.

TEMPS FORTS 2017

- **Journées nationales de l'errance :** Participation à 3 jours d'échanges de pratique, présentation de différents dispositifs d'accompagnement, et de conférences sur la problématique des jeunes en errance.
- **groupe grossesse errance :** L'équipe Sortir de la rue a intégré le groupe cette année, suite à l'accompagnement de plusieurs jeunes femmes enceintes sur le dispositif.
- **kits hygiène :** Nous avons commandé 150 « kits hygiène », adaptés pour hommes et femmes. Ils sont distribués aux jeunes les plus démunis, sans solution d'hébergement.
- **coffre-fort numérique :** Nous participons à une expérimentation de coffre-fort numérique, avec différents partenaires. Il s'agit d'un espace de stockage de documents et informations administratifs, concernant les jeunes que nous accompagnons.

PERSPECTIVES

S'investir dans les colloques et conférences

sur la thématique de l'errance, pour porter la réflexion
sur la recherche de solutions adaptées
en termes d'hébergement, d'accueil de jour et de services de soins.

Poursuivre et développer le travail

en partenariat pour faire vivre le dispositif
et améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement du public

Chercher le budget

pour remettre en place le projet «Kit hygiène»

Développer des actions spécifiques

de remobilisation pour faciliter la démarche d'insertion professionnelle
et sociale des jeunes les plus en difficulté

RESTEZ CONN@CTÉ » WWW.MLRENNES.ORG



Le Réseau
des Missions
Locales

Directeur de la publication : P. Jourdan
Analyses, rédaction : Y.-M. Droual (Observatoire)
Conception : autrement.bzh - 02 99 78 09 09
Crédits photos : Mission locale
CRT : ©Y. LE GAL, ©A. LAMOUREUX,
©J. PIRIOU, ©Y. BOELLE, ©R. MICAULT

7, rue de la Parcheminerie
BP 30244 - 35102 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 78 00 78
contact@mlrennes.org



rennes
VIVRE EN INTELLIGENCE

l'apras
La social, partagé